

Cinq priorités pour l'histoire et le patrimoine au Québec

Plateforme électorale - FHQ - Élections générales 2026

Qui sommes-nous :

Active depuis 1965, la Fédération Histoire Québec (FHQ) soutient, structure et représente un réseau de près de 400 organismes actifs en histoire, en généalogie et en patrimoine dans l'ensemble des régions du Québec. Sociétés d'histoire, organismes de généalogie, groupes patrimoniaux, musées, centres d'archives et groupes citoyens contribuent chaque jour à documenter, préserver, transmettre et mettre en valeur la mémoire des communautés québécoises.

Ce réseau constitue une infrastructure culturelle et citoyenne de proximité. Il fait vivre l'histoire dans les collectivités, mobilise des milliers de bénévoles, produit des connaissances, conserve des documents et des collections, participe à la mise en valeur du patrimoine et contribue à l'engagement citoyen.

À l'approche des élections provinciales, la FHQ propose cinq priorités afin de mieux reconnaître cette contribution et de donner aux acteurs qui la portent les moyens d'agir.

Nos cinq priorités :

1. Donner aux organismes nationaux de loisir culturel les moyens de remplir leur rôle
2. Assurer l'équité pour les revues d'histoire et de patrimoine
3. Reconnaître la FHQ comme partenaire du Québec en matière de patrimoine bâti
4. Reconnaître les sociétés d'histoire et soutenir les projets des communautés
5. Faire évoluer la Loi sur le patrimoine culturel à partir de l'expérience du terrain

Donner aux organismes nationaux de loisir culturel les moyens de remplir leur rôle

Bonifier et mieux structurer le financement du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes nationaux de loisir culturel (PAFONLC), afin qu'il corresponde aux responsabilités assumées par les organismes qu'il soutient.

La Fédération Histoire Québec est reconnue comme organisme national de loisir culturel. À ce titre, elle assume un rôle structurant auprès d'un réseau présent dans les 17 régions du Québec : accompagnement des organismes, formation, représentation, développement de projets collectifs, diffusion, mise en réseau et participation à des initiatives régionales et nationales.

Or, le financement du PAFONLC accuse un retard structurel important par rapport aux besoins des organismes nationaux. Malgré les représentations répétées de la FHQ, le renouvellement du programme pour la période 2026-2027 maintient la situation actuelle : la somme de base accordée à la FHQ demeure fixée à **81 850 \$**, sans mécanisme d'indexation permettant de suivre l'évolution des coûts et des responsabilités.

Dans le même temps, le membrariat de la FHQ n'a cessé de croître, alors que son financement de base n'a pratiquement pas évolué. La Fédération doit donc répondre à un nombre croissant de membres et à des besoins toujours plus importants avec des ressources financières qui ne progressent pas au même rythme.

Le problème n'est donc pas seulement celui du niveau de financement. Il réside aussi dans l'écart croissant entre l'ampleur du réseau, les responsabilités assumées par la Fédération et les ressources qui lui sont accordées.

MESURE DEMANDÉE

Bonifier, indexer et pérenniser le PAFONLC afin de garantir aux organismes nationaux de loisir culturel un financement stable et à la hauteur de leurs responsabilités.

Assurer l'équité pour les revues d'histoire et de patrimoine

Accorder aux Éditions Histoire Québec et au magazine Histoire Québec un traitement équitable avec les autres revues d'histoire et de patrimoine soutenues par l'État.

La Fédération Histoire Québec possède depuis 1995 une infrastructure éditoriale unique dans le milieu du loisir culturel en histoire, généalogie et patrimoine. À travers les Éditions Histoire Québec et le magazine *Histoire Québec*, elle assure la publication et la diffusion de travaux, de recherches, de dossiers et de contenus provenant de l'ensemble du Québec. Le magazine *Histoire Québec* est une publication grand public consacrée à l'histoire et au patrimoine dans toutes les régions du Québec qui a su se transformer dans les dernières années pour rejoindre de nouveaux publics.

La diffusion de l'histoire et du patrimoine est une composante essentielle de leur connaissance et de leur transmission, et le Québec doit pouvoir compter sur un faisceau de publications capables de faire circuler ces savoirs dans toutes les régions et auprès du grand public.

Pourtant, cette infrastructure éditoriale repose présentement sur les seules ressources de la Fédération Histoire Québec et, ultimement, sur les ressources de ses membres. La situation est d'autant plus difficile à justifier que des revues comparables bénéficient déjà d'un soutien public à leur mission. Cette situation ne tient pas à la qualité des publications de la FHQ, mais bien à une iniquité de traitement qu'il convient de corriger.

MESURE DEMANDÉE

Assurer aux Éditions Histoire Québec et au magazine *Histoire Québec* l'accès à un niveau de soutien comparable à celui accordé aux autres revues québécoises d'histoire et de patrimoine. Les ÉHQ ne demandent ni privilège ni régime particulier : elles souhaitent que le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil des arts et des lettres du Québec trouvent la modalité appropriée pour corriger cette iniquité de traitement et permettre à cette infrastructure éditoriale nationale d'être soutenue selon les mêmes principes que les publications comparables.

Reconnaître la FHQ comme partenaire du Québec en matière de patrimoine bâti

Reconnaître officiellement la Fédération Histoire Québec et son réseau comme des acteurs du patrimoine bâti québécois et intégrer cette expertise dans les dispositifs gouvernementaux de soutien et d'accompagnement.

La protection du patrimoine dépend d'un réseau de responsabilités et d'expertises. La FHQ et son réseau sont indéniablement reconnus pour leur rôle en termes de loisir culturel et de participation citoyenne. Cette réalité a toujours conduit la FHQ à intervenir, au nom de ses membres, sur des enjeux de patrimoine bâti.

Les membres de la FHQ sont fortement ancrés dans leur milieu. Ils connaissent les territoires, les bâtiments, les archives et les acteurs locaux. Ils sont souvent parmi les premiers à documenter une situation, à mobiliser une communauté ou à identifier une menace pour un bâtiment patrimonial. La FHQ dispose de son côté d'une expertise patrimoniale, d'une capacité de représentation, de coordination et d'accompagnement à l'échelle nationale. Son Comité du patrimoine intervient déjà auprès des organismes, des citoyens, des municipalités et des MRC sur des questions touchant notamment la démolition, la réutilisation, l'interprétation de la Loi sur le patrimoine culturel, la protection, les avis et les dossiers complexes. Par ailleurs, ces interventions se multiplient au gré des menaces de démolition de plus en plus nombreuses dans les dernières années.

MESURE DEMANDÉE

Financer, au sein de la Fédération Histoire Québec, une ressource professionnelle nationale en patrimoine, dans le cadre des dispositifs gouvernementaux existants en matière de développement de l'expertise. Cette ressource, financée de façon pérenne, aurait pour mandat de coordonner et de soutenir les organismes du réseau, d'accompagner les communautés, de développer des outils, de favoriser la circulation de l'expertise, d'offrir de la formation et de renforcer les liens entre les organismes, les municipalités, les MRC et le gouvernement - au service direct des citoyens.

Reconnaître les sociétés d'histoire et soutenir les projets des communautés

Reconnaître les sociétés d'histoire et les organismes locaux en histoire et en patrimoine comme des acteurs essentiels de la vie culturelle, de la mémoire collective et du développement des communautés.

Partout au Québec, des organismes locaux documentent l'histoire de leur territoire, conservent des archives et des collections, produisent des recherches, organisent des activités, transmettent des connaissances et mettent en valeur des lieux, des personnages et des événements.

Leur contribution est particulière parce qu'elle repose sur une participation directe des citoyens. Ces organismes constituent une infrastructure culturelle de proximité qui permet à une communauté de connaître son histoire, de la transmettre et de contribuer elle-même à sa mise en valeur.

L'intense moment démocratique que nous allons vivre est l'occasion de rappeler que les sociétés d'histoire sont à la fois des acteurs de loisir culturel, de participation citoyenne et de mémoire locale, présents dans toutes les régions, y compris là où l'offre culturelle est plus limitée.

Pourtant, les programmes gouvernementaux répondent encore imparfaitement à la réalité de ces organismes et de leurs projets.

MESURE DEMANDÉE

Créer un programme permanent de soutien aux projets des communautés en histoire, en généalogie et en patrimoine. Ce programme permettrait aux sociétés d'histoire et aux autres organismes locaux admissibles de réaliser des projets de connaissance, de documentation, de conservation, de diffusion, de médiation et de mise en valeur. Une aide relativement modeste peut avoir un effet important grâce au bénévolat, aux partenariats locaux et à l'engagement des citoyens - contribuant à la vitalité culturelle, au sentiment d'appartenance, à la transmission des connaissances et à l'attractivité des territoires.

Faire évoluer la Loi sur le patrimoine culturel à partir de l'expérience du terrain

Poursuivre l'évolution de la Loi sur le patrimoine culturel afin de corriger les lacunes observées depuis sa mise en œuvre et de mieux répondre à la réalité actuelle du patrimoine québécois.

La Loi sur le patrimoine culturel a profondément renouvelé le cadre québécois de protection du patrimoine. Depuis sa modification majeure en 2021, il est désormais possible de tirer les enseignements de l'expérience terrain.

La FHQ estime qu'une nouvelle étape doit être franchie pour mieux articuler les responsabilités des différents acteurs et corriger les difficultés constatées dans l'application de la Loi. Il s'agit ici de poursuivre un travail d'amélioration ciblé, fondé sur l'expérience des acteurs qui interviennent concrètement sur le terrain.

Cette réflexion doit notamment permettre d'examiner les mécanismes entourant les comités de démolition, la protection du patrimoine bâti, la répartition des responsabilités entre le gouvernement, les municipalités et les MRC, la poursuite des inventaires - sans les limiter aux seuls cadres bâtis antérieurs à 1940 - ainsi que la reconnaissance du rôle des organismes en histoire, en généalogie et en patrimoine.

MESURE DEMANDÉE

Mandater le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour mener, en concertation avec les municipalités, les MRC et le réseau des organismes en histoire, en généalogie et en patrimoine, une révision ciblée de la Loi sur le patrimoine culturel et de ses mécanismes d'application. Cette démarche devrait s'appuyer sur l'expérience accumulée depuis l'adoption de la Loi et sur la connaissance des réalités territoriales développée par les acteurs qui y travaillent quotidiennement.

CONCLUSION

Donner à celles et ceux qui font vivre le patrimoine les moyens d'agir

L'histoire et le patrimoine, tels qu'ils sont portés par la FHQ et son réseau de près de 400 membres, reposent au Québec sur une infrastructure culturelle, citoyenne et territoriale qui contribue chaque jour à la vitalité des communautés québécoises.

Aujourd'hui, le gouvernement du Québec dispose ainsi d'un réseau d'organismes actifs partout sur le territoire. Les 397 membres de la Fédération Histoire Québec participent à cette mission par leur travail bénévole, leurs recherches, leurs collections, leurs archives, leurs activités culturelles et leur engagement dans la vie de leurs communautés.

Les cinq priorités proposées ici visent à mieux reconnaître cette réalité :

- financer adéquatement les organismes nationaux;
- assurer l'équité dans le soutien aux publications;
- reconnaître la FHQ comme partenaire en patrimoine bâti;
- donner aux communautés les moyens de réaliser leurs projets;
- et faire évoluer la Loi à partir de l'expérience du terrain.

La Fédération Histoire Québec souhaite ainsi contribuer avec le prochain gouvernement à une politique du loisir culturel, de l'histoire et du patrimoine qui s'appuie sur l'ensemble de ses acteurs, qui valorise l'engagement citoyen et qui donne aux communautés les moyens de connaître, de protéger et de transmettre leur patrimoine et de partager leur histoire.